



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION

PROJET D'OFFRE DE FORMATION POUR LE CONTRAT 2022-2026

École nationale des travaux publics de l'État
(ENTPE)

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 09/09/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Corinne Le Neun

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

PRÉSENTATION

Le décret statutaire de L'École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE) à Vaulx en Vélin décrit son périmètre d'actions : le recrutement et la formation initiale et continue d'ingénieurs. Pour ce faire, elle a été accréditée pour le prochain quinquennal 2022-2026 par la Commission des titres d'ingénieurs (CTI) en 2020.

Sa formation d'ingénieur interdisciplinaire, ancrée sur des enjeux sociétaux, est organisée en un seul champ *Ingénierie au service de l'aménagement durable des territoires* avec sept voies d'approfondissement : Génie civil (GC), Bâtiment (BAT), Transports et territoires (TET), Ingénierie de la mobilité (IM), Risques, pollutions et nuisances (RISPOL), Gestion des cours d'eau, du littoral et des voies navigables (CELVN), Aménagement et politiques urbaines (APU).

Lieu unique de formations des cadres de futurs fonctionnaires du Ministère de la transition écologique et pour part des cadres pour les collectivités territoriales et du secteur privé, l'École s'inscrit dans la dynamique de la Communauté d'universités et établissements (ComUE) Université de Lyon, son territoire d'implantation.

Ses enseignements se déploient en trois grands groupes structurellement articulés : sa formation d'ingénieurs, sa formation de masters et sa formation doctorale en partage avec la ComUE. L'école compte de plus deux diplômes d'établissement (*Tunnels et ouvrages souterrains* et *Green building - Bâtiments verts*).

L'offre de formation de l'ENTPE concerne les niveaux de licence (L3), de master (M1, M2), de doctorat (D1 à D3) et post-doctoral.

Elle est co-accréditée pour sept mentions de master et souhaite élargir son action avec la création d'une mention supplémentaire, *Économétrie, statistiques*. Cet engagement a mobilisé cinquante enseignants de l'ENTPE qui interviennent sur un ensemble focalisé de onze parcours de M2 au sein des mentions : *Acoustique ; Économie de l'environnement, de l'énergie et des transports ; Génie civil ; Histoire, civilisations, patrimoine ; Risques et environnement ; Urbanisme et aménagement ; Ville et environnements urbains*.

Au cours des cinq dernières années, ce sont environ 1200 étudiants (400 étudiants de l'ENTPE et 800 étudiants de l'Université) formés sur l'ensemble des sept masters co-accrédités avec ses partenaires universitaires et des établissements supérieurs lyonnais.

L'École est opératrice du Doctorat de l'Université de Lyon au sein de trois Écoles doctorales (ED) : *Mécanique, énergétique, génie civil, acoustique* avec les Universités de Lyon 1 et Gustave Eiffel, l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon et l'École centrale de Lyon (ECL) ; *Sciences sociales* avec les universités Lumière Lyon 2, Jean Moulin Lyon 3, Jean Monnet Saint-Étienne, l'École normale supérieure de Lyon (ENS Lyon), l'INSA de Lyon et l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSAL) ; *Chimie de Lyon* pour sa composante chimie et environnement avec l'INSA de Lyon, l'Université Claude Bernard Lyon 1 et l'ENS Lyon. L'ENTPE sollicite une co-accréditation pour ces ED.

Par ailleurs, en lien avec ses thématiques scientifiques propres et sous tutelle du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et de l'Université Gustave Eiffel, la recherche de l'ENTPE est structurée par cinq Unités mixtes de recherche (UMR) au sein desquelles œuvre l'ensemble de ses équipes enseignantes. Et enfin, le lien à la recherche se structure grâce à l'adossement des formations aux unités de recherche telles que Laboratoire de tribologie et dynamique des systèmes (LTDS), Laboratoire d'ingénierie de la circulation et transports (LICIT), Laboratoire Aménagement, économie, transports (LAET), Environnement, villes et sociétés (EVS), Laboratoire d'écologie des hydrosystèmes naturels et anthropisés (LEHNA).

L'établissement compte 210 personnels de la recherche (128 chercheurs, ingénieurs techniciens et administratifs et 85 doctorants).

L'établissement a tissé en son nom propre des liens de partenariat avec nombre d'acteurs de la vie socio-économique et culturelle.

AVIS SUR LE PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION

Deux instances sont au cœur du pilotage institutionnel et opérationnel des formations à l'ENTPE : le Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU) et le Conseil Scientifique (CS). Elles sont chapeautées par un Conseil d'administration (CA) et enrichies d'un Comité d'orientation (CO). Toutes ces instances accueillent en leur sein des étudiants (élèves ingénieurs, étudiants de master, stagiaires, doctorants) ainsi que des anciens diplômés de l'École pour deux d'entre elles (CA et CO). On notera une représentation paritaire en nombre et significative de l'attention portée par l'établissement à ses étudiants (8 enseignants et 8 étudiants) au sein du CEVU.

Le pilotage des masters co-accrédités et de l'offre doctorale s'opère de fait au niveau de l'Université de Lyon, établissement porteur du site universitaire où l'ENTPE est impliquée à plusieurs niveaux de représentation (Bureau de l'Université, groupe académique, collège doctoral). Ce pilotage est également en partage au niveau de la mutualisation des outils (instances, direction à l'échelle de la formation) et de la mise en œuvre des enseignements (suivi pédagogique et gestion de la scolarité).

L'école souhaite par ailleurs resserrer son pilotage des formations en une seule direction alors qu'elle se déploie aujourd'hui en plusieurs instances, une direction de la formation continue et trois départements d'enseignement et de recherche.

Au sein des UMR trois grands champs disciplinaires structurent la recherche : les sciences pour l'ingénieur, les sciences sociales et les sciences de la vie et de la terre. Ils s'enrichissent des thématiques et des champs professionnels de l'ENTPE : la ville, les transports, l'environnement, le génie civil et le bâtiment en parfaite cohérence avec les contenus des masters co-accrédités. L'École participe également à un ensemble d'actions financées par les Programmes d'Investissement d'Avenir (PIA 1, 2 et 3) dont deux Laboratoires d'excellence Labex *Intelligences des Mondes urbains* (IMU) et *Centre lyonnais d'Acoustique* (CelyA), ainsi qu'aux travaux de l'École Universitaire de Recherche sur les sciences de l'eau et les hydrosystèmes (EUR H20) et de l'École urbaine de Lyon (EUL) *Études urbaines anthropocènes*.

Les enseignants-chercheurs de l'ENTPE présents dans ces dispositifs de recherche sont également impliqués au sein des enseignements des masters. À l'échelle des formations, l'École mobilise un responsable au sein de chacune des mentions. Ce dernier participe aux instances de pilotage propre à chaque formation par ailleurs réunies dans « une structure d'animation transversale de l'ENTPE ».

Les liens au monde socio-économique de l'ENTPE sont denses. On note pour exemple des partenariats avec les Métropoles de Lyon et de Grenoble Alpes, l'AUL (Agence d'urbanisme de Lyon), Eiffage, Eurovia, l'opérateur de transport public Keolis, Île de France mobilité, les groupes Peugeot, Renault, Association Acou-cité, etc. dont certains au profit direct des formations du second cycle co-accréditées et des formations doctorales.

La mention *Histoire, civilisations, patrimoine* répond à elle seule au volet culturel des partenariats, en cohérence avec ses enseignements avec de nombreuses institutions nationales et internationales (Musée des Beaux-Arts de Lyon ; Bibliothèque municipale de Lyon ; RIZE lieu culturel de Villeurbanne ; Académie de Lyon ; Œuvres pontificales missionnaires ; Bibliothèque Mazarine ; Bibliothèque nationale de France (BnF) ; Bibliothèque d'Angers ; Bibliothèque universitaire de la Sorbonne ; Bibliothèque royale à Bruxelles ; Bibliothèque de la ville de Genève (BGE) ; bibliothèque Sainte-Geneviève, etc.)

Les mutualisations relèvent d'un double mouvement, celui des masters avec les formations d'ingénieur et entre les différents parcours des mentions comme cela est envisagé pour la mention *Économétrie, statistiques*, ou projeté entre le master *Génie civil* et celui de *Mécanique*. Pour le premier volet, ce n'est pas moins de 50 enseignements délivrés par les équipes de l'ENTPE au profit des parcours en co-accréditation durant ces cinq dernières années, enseignements mutualisés entre les cycles d'ingénieurs et les masters auxquels s'ajoutent 20 enseignements à destination exclusive des masters. En règle générale, les enseignements de M1 sont fortement mutualisés.

L'insertion professionnelle est de qualité, l'ambition des formations étant de former des acteurs de haut niveau et décisionnaires dans les différents champs professionnels concernés mais les indicateurs ne sont pas toujours présents (mention *Risques et environnement*)

La formation continue est ouverte à l'ensemble des masters. On note l'intérêt des équipes à proposer, pour la quasi totalité des huit mentions, des modalités de formation en apprentissage, avec le soutien de l'ENTPE et les services de formation continue de l'Université de Lyon. Une étude est en cours pour évaluer l'opportunité d'un passage à l'alternance (contrats professionnels et contrats d'apprentissage) par ailleurs recommandé par le Hcéres pour les parcours de la mention *Économie de l'environnement, de l'énergie et des transports* (3ET). Elle vise à rencontrer les organismes de formation et les principaux opérateurs de la branche Transport. Cette étude répond à l'évaluation du Hcéres (mars 2020) qui pointait le développement de cette opportunité.

Pour la mention *Économétrie, statistiques* de l'Université Lyon 1, l'accréditation 2016-2022 a été l'occasion du passage avec succès à l'alternance de quatre parcours sur les cinq existants. Lorsque l'alternance n'est pas en place, un stage long de quatre mois est obligatoire en M2.

Dans toutes les mentions, les étudiants peuvent être également accueillis en validation des acquis de l'expérience (VAE) ou des acquis personnels et professionnels (VAPP).

Concernant l'innovation pédagogique, l'École consacre une part du produit de la taxe d'apprentissage collectée aux financements de projets.

Au sein de l'ENTPE, l'usage d'outils spécifiques tels que Jobteaser permet de structurer les relations avec les employeurs et de gérer les offres de stage, y compris à l'international. Tous les étudiants des masters concernés ont une initiation à la pratique professionnelle selon plusieurs modalités dont le stage. Rappelons que dans le cadre réglementaire des études d'ingénieur, une mobilité d'un semestre est obligatoire à l'international, sous forme soit d'un stage, soit d'un semestre académique au sein du réseau d'universités partenaires.

Le management de la qualité mis en œuvre par l'ENTPE est systématisé et rigoureux. Il comporte plusieurs dispositifs concernant les formations. Pilotée par la direction de la formation initiale et les trois départements formation et recherche, l'évaluation par les étudiants de chaque unité d'enseignement (UE) sera analysée par les porteurs des formations. Cette évaluation est centrée sur la justesse des méthodes pédagogiques et la pertinence des enseignements et fournit une dizaine d'indicateurs. Elle pourra être approfondie si nécessaire à la demande des enseignants.

Au sein de l'Université de Lyon, le management de la qualité repose sur l'efficacité des conseils de perfectionnement dont sont dotées toutes les mentions des masters co-accrédités. Certains conseils sont très récents, comme celui de la mention *Histoire, civilisations, patrimoine* de Lyon 2 notamment (2021). Néanmoins, chaque master garde sur tous ces différents aspects (constitution des conseils de perfectionnement, modalités de l'évaluation des enseignements, représentation des étudiants au sein des instances, etc.) une coloration qui varie d'une équipe à l'autre mais on fait le constat que les méthodologies à l'œuvre au sein des établissements partenaires sont autant d'enrichissements et participent à l'évolution et à la dynamique des formations.

La mention *Ville et environnements urbains*, à la suite des recommandations du Hcéres, propose que les étudiants soient associés au pilotage et représentés au sein du conseil de perfectionnement.

Enfin parachevant ces dispositifs de l'ENTPE, les enquêtes d'insertion professionnelle sont menées à bien avec le soutien structurel de l'association créée par ses *Alumni* en intégrant les étudiants des masters à son annuaire afin qu'ils puissent bénéficier de tous les outils et informations facilitant leur arrivée dans le monde du travail. Au niveau de l'Université de Lyon, les enquêtes sur le devenir des étudiants à 18 et 30 mois, sont réalisées par le service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP). La généralisation des modalités d'enseignement en alternance garantit la forte professionnalisation des diplômés et l'excellente insertion professionnelle de ces mentions.

La mention *Risques et environnement* réfléchit, sur la préconisation du Hcéres, à l'amélioration du suivi de ses étudiants rendu complexe par la diversité de leur provenance, avec la mise en place de deux enquêtes au moyen du logiciel *Limesurvey* pour d'une part procéder à l'évaluation des enseignements et d'autre part le suivi des carrières.

La capacité d'autoévaluation des formations concernant les forces et faiblesses en matière d'attractivité et de réussite est à l'œuvre et se traduit du côté de l'ENTPE par la participation active à la restructuration de certains parcours voire leur suppression. C'est le cas des parcours *Sol et infrastructure* (Sol-Infra) et *Mobilités*

dans les méga-cités (Mob) de la mention *Génie Civil* qui n'ont pu trouver leur attractivité tant auprès des étudiants universitaires que des étudiants ingénieurs. En contre partie s'ouvre pour le prochain quinquennal le parcours *Modélisations et expérimentations avancées en génie civil (MEAGC)*.

Par ailleurs, également en soutien au pilotage des formations du second cycle une infrastructure numérique, centrée autour des systèmes d'information AURION, rassemble des données tant sur les populations étudiantes formées que sur les enseignements dispensés et les intervenants mobilisés.

Pour donner suite aux précédentes recommandations du Hcéres, les équipes pédagogiques déclarent intensifier la mise en place de la personnalisation des parcours et généraliser l'approche par compétences à toutes les formations.

AVIS SUR L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION

L'accès aux masters s'opère dans le cadre des jurys de recrutement propres à chaque formation auxquels participent les responsables des mentions de l'ENTPE.

L'information délivrée par l'École est la suivante : 80 étudiants du cycle ingénieur (soit 35 % environ du flux d'étudiants du cycle ingénieur) s'inscrivent chaque année, en double diplôme dans les masters co-accrédités de l'école, essentiellement en M2. S'y ajoutent 15 étudiants issus des partenariats de l'ENTPE à l'étranger.

La direction de la formation initiale centralise les inscriptions des étudiants du cycle ingénieurs et des masters.

Le petit nombre d'étudiants inscrits au sein des parcours permet un accompagnement personnalisé.

Concernant la politique de l'établissement en matière de personnalisation des parcours, la contribution de l'ENTPE centrée sur la seconde année est remarquable. Elle autorise le déploiement d'une large possibilité de parcours en phase avec les métiers visés. L'École souhaite également donner plus de latitude aux étudiants dans la définition de leur cursus et de son déroulement. Les modules librement choisis, des aménagements spécifiques pour suivre simultanément deux cursus, les stages obligatoires, la diversité de l'offre des parcours, l'existence des suppléments au diplôme y participent.

Dans le cadre de la co-accréditation avec la mention *Econométrie, Statistiques (création)*, l'ENTPE enrichira notamment par ses enseignements spécifiques et ses savoir-faire deux parcours : le parcours *Économie quantitative pour la décision (EQUADE)* qui vise à l'acquisition d'un ensemble « d'outils modernes indispensables pour réaliser des études quantitatives dans le domaine de l'économie et de la gestion », et le parcours *Sécurité et risque informatique (SRI)* qui prépare aux débouchés du secteur de la sécurité informatique.

Un contact étroit avec les milieux de l'entreprise s'impose à tous les étudiants entre autres par une politique active de stages, longs et obligatoires, mais également par les mises en situation professionnelle (étude de cas, projets, situations d'apprentissage et d'évaluation) parfaitement intégrées au cursus. De plus, les rencontres avec les employeurs potentiels et la préparation à l'insertion professionnelle prennent des formes multiples : forums, salons, tables rondes métiers, simulations d'entretien, visites de site ou de chantier, etc.

En matière de compétences, l'École utilise un référentiel propre qui prend en compte un ensemble d'attendus spécifiques et réglementaires à la formation d'ingénieur et qui peut être pour part, mis en partage lors de la construction commune des parcours de mention de master et selon les différents champs professionnels. L'organisation des mentions en blocs de compétences et connaissances sera un objectif pour le prochain quinquennal. Pour exemple, le travail engagé par la mention *Urbanisme et aménagement* à partir de la grille de compétences élaborée dans le cadre de l'Association pour la Promotion de l'Enseignement en Aménagement et Urbanisme (APERAU). Le travail s'engage en étroite collaboration avec les établissements co-accrédités dont l'ENTPE, qui de son côté mène une démarche systémique visant à organiser l'ensemble de ses formations par compétences.

La langue anglaise est au cœur des mentions avec un nombre d'heures d'enseignement conséquent. L'existence de plusieurs parcours internationaux au sein de la mention *Acoustique* (parcours *Acoustique*, parcours *Bioacoustique* et double diplôme avec l'Université d'Adélaïde) et de la mention *Risques et Environnement*, avec l'ambition à terme d'un diplôme *Erasmus-Mundus pour son parcours de recherche Wind and Water Engineering (WWE)* témoigne de la politique très volontariste d'internationalisation des formations. De même la création du nouveau parcours *Modélisations et expérimentations avancées en génie civil – MEAGC* de la mention *Génie civil* qui ambitionne une attractivité internationale. L'ensemble des quatre parcours de la mention bénéficie par ailleurs déjà d'un séminaire de projet de recherche en anglais sur des publications scientifiques.

Les informations fournies par l'École rappellent que, conformément au référentiel de la Commission des titres d'ingénieurs (CTI), cette dernière requiert la validation d'un niveau de certification B2 et 72 heures de cours d'anglais. L'offre d'enseignement encourage l'acquisition d'une seconde voire d'une troisième langue parmi un choix d'une quarantaine. Cette offre de formation des langues est incorporée, le cas échéant, à l'offre de formation des masters co-accrédités.

Grâce aux petits effectifs et à l'implication des équipes dans nombre de réseaux de terrain, de nombreuses formes de pédagogie sont mises en oeuvre : projets, travaux pratiques en unités de recherche, sorties et ateliers sur le terrain, tables rondes, *serious-games*, etc. Les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) développées depuis 2019/2020 renforcent le travail personnel et préparent au projet professionnel.

Les masters comme le cycle d'ingénieur bénéficient de la Mission d'appui pédagogique (MAP) qui accompagne les équipes enseignantes tant sur des projets individuels que collectifs mais encore avec l'édition trois fois par an de la *Lettre de la pédagogie*, la mise en partage de documentation, l'organisation d'une journée thématique et de cafés pédagogiques, projets industriels tutorés, etc.

Organisée autour d'une plateforme Moodle, l'offre numérique s'est considérablement développée lors de cette période de confinement. À l'université, une préparation à la certification PIX est conçue par le Pôle d'accompagnement à la pédagogie numérique (PAPN).

Le lien avec la recherche s'établit dans un premier temps grâce à la mobilisation des chercheurs au sein des équipes pédagogiques à tous leurs niveaux d'implication : responsabilité identifiée pour chaque master, tutorats, encadrement de stages, cours, unité d'enseignement, travaux de fin d'études (TFE).

Il faut noter la création, au sein de la formation d'ingénieur, du parcours recherche, formalisé depuis 2014 ; il propose de sensibiliser l'ensemble des étudiants (cours spécifiques, stage en unité de recherche, soutien à la rédaction du mémoire, accompagnement vers la voie doctorale). Ce parcours recherche encourage les doubles cursus en master « concrétisant l'acquisition de compétences recherche sur un champ professionnel et disciplinaire ». Le lien à la recherche se structure également grâce à l'adossement des formations aux unités de recherche.

Il n'est pas fait état spécifiquement dans les documents fournis de la sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique alors qu'à l'échelle des mentions ou des parcours recherche cette approche est implicite et liée à la rédaction du mémoire.

En matière de modalités de contrôle des connaissances et des compétences, elles s'opèrent différemment selon les mentions, pour exemple par contrôle continu intégral (CCI) ; la note globale du contrôle continu de l'unité d'enseignement (UE) peut inclure, entre autres, des exercices variés, divers travaux dirigés (TD), un projet à plusieurs enseignements, un devoir sur table long, etc. Les modalités de contrôle des connaissances élaborées par les équipes sont explicitées, et votées pour la durée du contrat en CFVU (Commission de la formation et de la vie universitaire). Les modalités (MCC) sont conformément à la réglementation nationale publiées, affichées à l'attention des étudiants.

Le fonctionnement des jurys varie donc d'une mention l'autre.

La mise en place de l'approche par compétences est un chantier en cours pour l'ensemble des masters. Elle permettra d'explicitier pour chaque mention les compétences nationales et locales acquises par les étudiants au sein de leur cursus.

LES FORMATIONS

Champ : Ingénierie au service de l'aménagement durable des territoires

Intitulé de la formation	L/LP/M GL/GM	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Acoustique	M	École nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE) Université Jean Monnet École centrale de Lyon (ECL) INSA Lyon	Avis favorable
Économétrie, statistiques	M	École Nationale des Travaux Publics de l'Etat Université Claude Bernard Lyon 1 École Centrale de Lyon	Création Avis favorable
Économie de l'environnement, de l'énergie et des transports	M	École nationale des travaux publics de l'État Université Lumière Lyon 2	Avis favorable
Génie civil	M	École Nationale des Travaux Publics de l'Etat Université Claude Bernard Lyon 1 École Centrale de Lyon	Avis favorable
Histoire, civilisations, patrimoine	M	École nationale des travaux publics de l'État Université Lumière Lyon 2 Université Jean Monnet Saint-Étienne École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques	Avis favorable
Risques et environnement	M	École nationale des travaux publics de l'État Université Lumière Lyon 2 Université Jean Moulin Lyon 3 École des mines de Saint-Étienne École centrale de Lyon Institut national des sciences appliquées Lyon	Avis favorable

Urbanisme et aménagement	M	Université Lumière Lyon 2 École nationale des travaux publics de l'État	Avis favorable
Ville et environnements urbains	M	Université Lumière Lyon 2 Université Jean Moulin Lyon 3 Université Jean Monnet Saint-Étienne École nationale supérieure d'architecture de Lyon École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne École nationale des travaux publics de l'État	Avis favorable

Observations de l'établissement



VOTRE INTERLOCUTEUR :

Mme. Cécile DELOLME
Directrice
cecile.delolme@entpe.fr

A l'attention du
Comité d'évaluation de l'offre de
formation de l'ENTPE par le
HCERES

Vaulx-en-Velin, le 19 juillet 2021

Objet : Evaluation par le HCERES du projet d'offre de formation de l'ENTPE pour le contrat 2022-2026 – Observations de portée générale de l'ENTPE.

L'ENTPE a pris connaissance du rapport d'évaluation par le HCERES de son projet d'offre de formation pour le contrat 2022-2026 :

- L'Ecole est très attentive aux indications et commentaires contenus dans le rapport, sources d'améliorations continues de ses formations,
- Elle se réjouit des nombreux points très positifs signalés dans le rapport qui portent sur des aspects importants de sa politique de formation : architecture de l'offre, pilotage, organisation pédagogique,
- Elle se réjouit enfin des avis favorables émis pour l'accréditation de chacune des mentions de master présentées dans l'offre de formation.

Le rapport d'évaluation n'appelle pas d'observation de la part de l'Ecole. L'Ecole remercie vivement le comité d'évaluation pour le travail approfondi de lecture et d'analyse de son offre de formation.

La directrice de l'ENTPE



Cécile DELOLME



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)